

Modification de la biodiversité et marchés en évolution – Les liens entre les échanges agricoles, les marchés et la biodiversité

Résumé

Bien qu'il existe de nombreuses lacunes dans nos connaissances en ce qui concerne la définition et la quantification de la biodiversité ainsi que la classification et l'identification adéquate des espèces, l'information dont nous disposons montre de façon probante la gravité du problème de la disparition de certaines espèces et de la diminution de la biodiversité. L'agriculture est l'une des sphères de l'activité humaine qui a des répercussions importantes à ce chapitre.

Le présent document examine certains aspects généraux du lien entre, d'une part, la libéralisation des échanges agricoles et, d'autre part, la biodiversité et l'agrobiodiversité, de même que l'état de la recherche portant sur cette relation. À l'évidence, la question nécessite un examen plus exhaustif. Cependant, l'exercice a quand même débouché sur plusieurs conclusions préliminaires.

La première de ces conclusions est que les changements technologiques et la libéralisation des échanges agricoles transforment peu à peu les modèles de production et de distribution dans le secteur de l'agriculture. La tendance consiste à passer de la production traditionnelle autonome à petite échelle à une production de plus grande envergure exigeant davantage le recours à des sources externes d'approvisionnement en produits nécessaires à l'agriculture, produits qui sont de plus en plus uniformes. Ce passage à une agriculture à grande échelle fondée sur une interconnexion a pour corollaire le contrôle de la production agricole par un nombre sans cesse plus restreint d'acteurs.

Selon la deuxième conclusion, l'effet global de ces changements sur la biodiversité constitue une question empirique et suscite un certain débat. De façon particulière, on ne sait toujours pas avec certitude si l'intensification de la production agricole — au sujet de laquelle d'aucuns soutiennent qu'elle a des répercussions localisées et qu'elle pourrait simplifier la réglementation en matière d'environnement et réduire les coûts qui y sont liés — s'avère dans l'ensemble bénéfique pour la biodiversité.

On a constaté en troisième lieu que, si l'incidence des nouveaux modèles de production agricole sur la biodiversité en général fait l'objet d'un débat, peu de doutes subsistent quant au fait que la tendance vers une production plus intensive et interconnectée a pour effet de réduire l'agrobiodiversité en raison du remplacement de nombreuses variétés traditionnelles d'espèces agricoles (tant animales que végétales) par un nombre restreint d'espèces produites en masse, qui sont souvent génétiquement modifiées et à haut rendement.

La quatrième conclusion indique qu'il faut réaliser plus de recherches afin de mieux saisir les liens qui existent entre la libéralisation des échanges agricoles, la modification des modèles de production et de distribution en agriculture et les effets sur la biodiversité. On devrait notamment axer les recherches sur l'intensification du débat et sur son élargissement, en particulier, et, de façon plus générale, sur les rapports entre la libéralisation susmentionnée et la biodiversité. Toutefois, avant que de telles recherches ne puissent être menées efficacement, il reste plusieurs défis à relever :

- a. Les limites liées aux connaissances sur la biodiversité en tant que telle, par exemple en ce qui concerne la façon de la quantifier. Il faut non seulement pousser plus loin la recherche fondamentale sur la biodiversité (notamment sur le plan de l'identification des espèces), mais aussi mener des recherches allant dans le sens des travaux de l'Organisation de coopération et

de développement économiques (OCDE) et de nombreuses autres organisations en vue d'établir des indicateurs adéquats afin de comprendre la situation au chapitre de la biodiversité, des indicateurs permettant de savoir si celle-ci s'améliore ou se dégrade.

- b. L'intégration de ces indicateurs dans les cadres de modélisation traditionnellement utilisés pour analyser les répercussions de la libéralisation des échanges agricoles sur les modèles de production en agriculture, de manière à ce qu'ils puissent aider à l'analyse des effets de la libéralisation du commerce sur la biodiversité.
- c. La prise en considération des divers aspects des conséquences sur l'agriculture qui sont déterminants si l'on veut comprendre le lien entre la libéralisation des échanges agricoles et la biodiversité, notamment les changements dans l'utilisation du sol, la fragmentation des habitats, les changements dans la production agricole et l'abandon des terres, la transformation des méthodes de production (liée aux innovations technologiques et à un accroissement de l'efficacité, aux ressources génétiques végétales, ainsi qu'aux intrants agrochimiques et aux pesticides), le transport international (espèces exotiques envahissantes) et les effets socioéconomiques sur le plan du revenu agricole, ainsi que l'équité et l'organisation de l'agriculture.

Enfin, on ne constate pas seulement des lacunes dans les connaissances et les données relatives à la biodiversité. Il existe également une insuffisance à ce chapitre en ce qui concerne le commerce interentreprises et ses répercussions sur les marchés, l'établissement des prix et les effets de rétroaction sur l'environnement et la biodiversité. Les échanges et la production agricoles constituent déjà une grande partie du commerce interentreprises, mais ils ne sont généralement pas visés par les règles commerciales. Qui plus est, contrairement à ce qui se passe dans le cas des tarifs douaniers et des subventions, les données concernant ce commerce ne sont pas accessibles au public. Or, l'accès à cette information pourrait aider à bien des égards à comprendre tant les liens entre l'environnement et le commerce en général que, plus particulièrement, le rapport entre la libéralisation du commerce, l'environnement et la biodiversité.

L'importance des échanges commerciaux qui ont maintenant lieu au sein des entreprises offre la possibilité d'approfondir notre compréhension du rapport entre l'environnement et le commerce. De façon plus particulière, le fait que le commerce interentreprises puisse être considéré comme représentatif du commerce en général dans le contexte de la libéralisation constitue une occasion de mieux saisir le lien entre l'environnement et la libéralisation des échanges agricoles. Bien entendu, c'est par une collaboration avec les sociétés qui s'adonnent au commerce interentreprises qu'on peut tirer profit de ces possibilités.